



# ESTIMATION

N° D202505-106

En date du 14/05/2025

## Rapido'Devis

### RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael  
29470 Plougastel Daoulas

### IAD FRANCE

Mme Zoé Guimbretière  
33 Rue Martin Luther King  
29470 Plougastel-Daoulas  
SIRET : 93442297300016

#### TOITURE

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
<b>1</b>	<b>Préparation et dépose</b>				
1.1	Dépose de l'ancienne gouttière  Dépose de l'ancienne gouttière zinc et des crochets existants avec évacuation	5 ML	12,00 €	10.0 %	60,00 €
<b>2</b>	<b>Fourniture et pose nouvelle gouttière</b>				
2.1	Gouttière zinc  Fourniture gouttière zinc développé 33 (épaisseur 0.65mm)	5 ML	42,00 €	10.0 %	210,00 €
2.2	Crochets de gouttière  Crochets de gouttière zinc renforcés spécial ardoise (1 tous les 50cm)	11 U	12,50 €	10.0 %	137,50 €
2.3	Accessoires  Joints de dilatation zinc, soudure, talons	1 U	65,00 €	10.0 %	65,00 €
2.4	Main d'œuvre pose  Installation complète de la gouttière zinc et des accessoires, soudures	4 H	55,00 €	10.0 %	220,00 €
<b>3</b>	<b>Location matériel</b>				
3.1	Échafaudage  Location échafaudage pour travail en hauteur en sécurité	1 U	85,00 €	10.0 %	85,00 €
<b>4</b>	<b>Nettoyage et gestion des déchets</b>				
4.1	Nettoyage chantier  Nettoyage complet du chantier après intervention	1 F	45,00 €	10.0 %	45,00 €
4.2	Évacuation déchets  Évacuation des déchets en déchetterie (ancienne gouttière et emballages)	1 F	65,00 €	10.0 %	65,00 €

## Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

### TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

<b>Total net HT</b>	<b>887,50 €</b>
TVA (10.0%)	88,75 €
<b>Total TTC</b>	<b>976,25 €</b>
<b>Net à payer</b>	<b>976,25 €</b>

Offre valable jusqu'au  
**13/06/2025**

Bon pour accord et signature